

HORIZON 2030

Demain, notre territoire

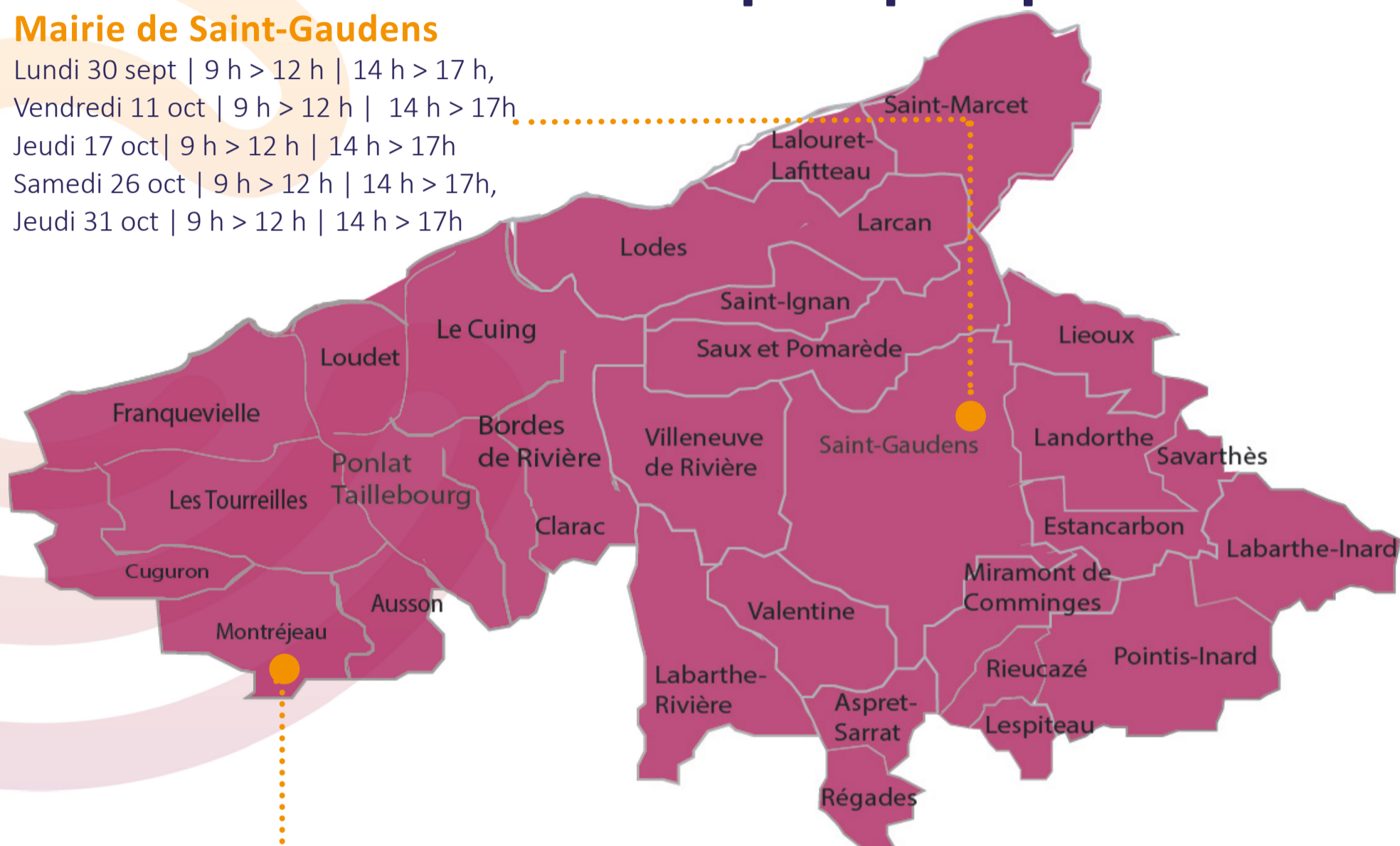
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
(PLUi) Cœur et Plaine de Garonne

Lundi 30 septembre 2024 à 9 h au samedi 2 novembre 2024 à 12 h

Permanences-Enquête publique

Mairie de Saint-Gaudens

Lundi 30 sept | 9 h > 12 h | 14 h > 17 h,
Vendredi 11 oct | 9 h > 12 h | 14 h > 17h
Jeudi 17 oct | 9 h > 12 h | 14 h > 17h
Samedi 26 oct | 9 h > 12 h | 14 h > 17h,
Jeudi 31 oct | 9 h > 12 h | 14 h > 17h



Mairie de Montréjeau

Lundi 30 sept | 9 h > 12 h,
Vendredi 11 oct | 14 h > 17 h
Jeudi 17 oct | 14 h > 17 h
Samedi 26 oct | 14 h > 17 h

Des **permanences supplémentaires** seront également proposées sur les Communes disposant d'une carte communale:

- Aspet-Sarrat Lundi 30 sept | 14 h > 17 h
- Le Cuing Vendredi 11 oct | 9 h > 12 h
- Les Tourreilles Jeudi 17 oct | 9 h > 12 h
- Ponlat-Taillebourg Samedi 26 oct | 9 h > 12 h
- Saint-Marcet Jeudi 31 oct | 14 h > 17 h
- Saux-et-Pomarède jeudi 31 oct | 9 h > 12 h

Plus d'information sur le site coeurcoteaux-comminges.fr
à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

Où puis-je consulter le dossier ?

Le dossier complet du projet d'élaboration du PLUi intercommunal infracommunautaire Cœur et Plaine de Garonne sera consultable pendant toute la durée de l'enquête publique :

- en format papier, en mairie de Saint-Gaudens et de Montréjeau, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- en format papier, en mairie d'Aspret-Sarrat, Le Cuing, Les Tourreilles, Ponlat-Taillebourg, Saint-Marcet et Saux-et-Pomarède lors des permanences de la commission d'enquête,
- un dossier dématérialisé sera également mis à la disposition du public dans les locaux des mairies de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspret-Sarrat, Le Cuing, Les Tourreilles, Ponlat-Taillebourg, Saint-Marcet et Saux-et-Pomarède il pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels au public.
- ce dossier dématérialisé sera également consultable sur le site Internet de la Communauté Cœur Coteaux Comminges (<https://www.coeurcoteaux-comminges.fr>)
- le dossier pourra également être consulté et téléchargé via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-coeur-plaine-de-garonne>

Comment émettre une observation ?

Pendant la durée de l'enquête publique chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur un des registres d'enquête disponibles en mairie de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspret-Sarrat, Le Cuing, Les Tourreilles, Ponlat-Taillebourg, Saint-Marcet et Saux-et-Pomarède aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Saint-Gaudens, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUi Cœur et Plaine de Garonne, Rue de Goumetx, 31800 Saint-Gaudens ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Montréjeau, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUi Cœur et Plaine de Garonne, Place de l'Église 31210 Montréjeau
- Par courriel à l'adresse : plui-coeur-plaine-de-garonne@mail.registre-numerique.fr ;
- En rencontrant un des commissaires enquêteurs membre aux dates et lieux de permanence mentionnées au recto du flyer.

Plus d'information sur le site [coeurcoteaux-comminges.fr](https://www.coeurcoteaux-comminges.fr)
à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »